

PLAN DE REQUALIFICATION de C en B - filière administrative

Ce vendredi 29 mars se tenait une réunion de présentation du dispositif issu de la dernière Loi de Programmation Militaire : **le plan de requalification de C en B de la filière administrative. La CGT a largement investi le sujet avec plusieurs courriers de relances du DRHMA dès janvier 2018, le dépôt de motion ministérielle et de nombreuses interventions liminaires.** La DRHMA nous a présenté le contexte, la répartition des promotions et le calendrier de mise en œuvre pour l'année 2019 ainsi qu'une projection pluriannuelle.

Le contexte est simple. Suite à la parution de la LPM, les employeurs ont été appelés à recenser **les postes d'adjoints aux prérogatives de secrétaire administratif.**

Le recensement donne plus de 1.000 postes identifiés alors même que certains employeurs n'ont pas fait de retour. C'est avec ce chiffre que la DRH s'est rendue au Guichet Unique DGAFP (Fonction Publique). Cette dernière a validé le principe de plan de requalification dans les proportions suivantes :

Type de requalification	2019	2020	2021
Passage au CHOIX	100%	50%	50%
Examen professionnel	0	50%	50%

Le tout au rythme effréné de 187 postes par an. Soit une simulation d'un taux d'avancement d'environ 3,5 %.

Info supplémentaire : la reprise des **concours internes de SA ministériels** est annoncée avec une première salve de 81 postes ouverts pour 2019.

Ce dispositif pourrait être reconduit dans le temps. Avec un calendrier projeté jusqu'à 2023, nous n'avons pas la prétention d'être aussi visionnaire, étant donné les échéances en cours (CAP2022 et la transformation de la Fonction Publique notamment).

Pour la CGT, ce plan doit être l'occasion de résorber les distorsions d'emplois qui sont d'un nombre bien plus important que le millier évoqué ci-dessus.

La CGT n'a pas manqué de rappeler que les adjoints administratifs sont la population la plus surdiplômée au regard de leur niveau d'emploi. Et pour les récompenser, voilà ce qu'on nous présente, un jeu de bonneteau à géométrie variable. Les adjoints administratifs méritent bien mieux que moins de 200 postes par an pour régulariser leur situation.

C'est pourquoi la CGT, avec les autres organisations, a demandé que le pourcentage de postes ouverts à requalification par examen professionnel tende vers zéro, reportant ainsi les postes sur le choix. Simple question de justice sociale !

Votre délégation CGT : Xavier Seguin (SPAC Balard) et Bastien LABORDE-BALEN (AIA de Clermont-Ferrand)
Montreuil, le 29 mars 2019,